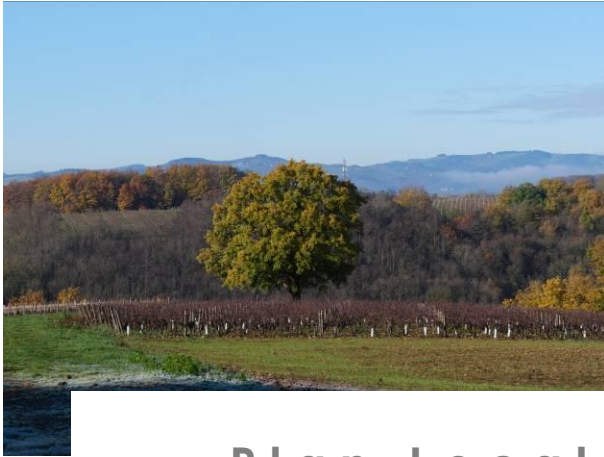




Plan Local d'Urbanisme

Révision avec examen conjoint n°1

Liste des emplacements réservés



ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE
CÉLINE GRIEU

Pièce n°	Projet arrêté	Enquête publique	Approbation
13	28 juillet 2023	du 8 novembre au 9 décembre 2023	4 mars 2024

EMPLACEMENTS RESERVES CONCERNANT LA VOIRIE

N°	Désignation	Superficie Approx.	Parcelles concernées partiellement ou en totalité	Bénéficiaire
V.1	Emplacement réservé pour élargissement 6 mètres du ch. rural n°17 au sud du secteur des Fonds	2000 m ²	N° 38, 39, 1087, 1088, 561	Commune
V.2	Emplacement réservé pour élargissement à 8 mètres du ch. rural n°3, à proximité de l'hôpital	1000 m ²	N°712	Commune
V.3	Elargissement de la voie communale n°9 du Nord de la commune jusqu'à la RD n°70 au Sud	7000 m ²	N°1, 2, 3, 4, 7, 8, 10, 23, 28, 29, 30, 33, 34, 35, 36, 107, 280, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 303, 327, 328, 329, 330, 334, 336, 337, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 481, 482, 483, 485, 561, 562, 582, 583, 584, 589, 662, 669, 902, 903, 909, 910, 911, 912, 913, 923, 950, 951, 964, 965, 1013, 1014, 1057, 1076, 1088, 1214, 1250, 1251, 1293, 1382, 1384, 1386, 1398, 1468, 1558	Commune
V.4	Emplacement réservé pour élargissement à 8 mètres de la voie communale n°5, entre la RD n°70 et la frontière avec Châtillon	7000 m ²	N° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 48, 49, 54, 55, 867, 868, 893, 894, 896, 897, 900, 907, 908, 1001, 1010, 1140, 1185, 1365, 1366	Commune
V.5	Emplacement Réserve pour élargissement à 6 mètres de la voie communale n° 202, entre le hameau de Chantemerle et la frontière avec la commune d'Alix	3382 m ²	N°240, 241, 242, 307, 309, 320, 359, 360, 1013, 1073, 1165, 1167, 1168, 1169, 1247, 1286	Commune
V.6	Emplacement réservé pour élargissement à 8 mètres du ch. rural n°3 entre le ch. rural n°30 et la RD n°70	210 m ²	N°1266	Commune
V.7	Emplacement réservé pour élargissement à 8 mètres de la RD n°100 entre la sortie Est du bourg et la frontière avec la commune de Morancé.	500 m ²	N°478, 479, 480, 481, 482, 483, 503, 505, 506, 507	Commune

N°	Désignation	Superficie Approx.	Parcelles concernées partiellement ou en totalité	Bénéficiaire
V.8	Emplacement réservé pour création d'une desserte de la zone 2AU de Pointboeuf à partir de la RD n°70	450 m²	N°445, 447, 1005	Commune
V.9	Emplacement réservé pour création d'une desserte de la zone 1AU de Pointboeuf à partir de la voie communale n°102	550 m²	N°440	Commune
V.10	Emplacement réservé pour création d'une desserte de la zone 1AU des Fonds à partir de la RD n° 100	800 m²	N°1470	Commune
V.11	Emplacement Réservé pour aménagement d'une portion du chemin rural n°1 en cheminement piétons, entre la future salle polyvalente et le centre bourg	860 m²	Ch.rural n°1	Commune

EMPLACEMENTS RESERVES CONCERNANT LES EQUIPEMENTS PUBLICS

N°	Désignation	Superficie Approximative	Parcelles concernées partiellement ou en totalité	Bénéficiaire
R.1	Emplacement réservé pour équipement public de sports et loisirs	5000 m ²	N° 371, 372	Commune
R.2	Emplacement réservé pour développement des équipements scolaires	450 m ²	N°1048	Commune
R.3	Emplacement réservé pour espaces verts et aménagement paysager	3800 m ²	N°1048, 1462, 1463	Commune
R.4	Emplacement réservé pour stationnement et aménagement paysager	770 m ²	N°1048	Commune
R.5	Emplacement réservé pour stationnements	500 m ²	N°817	Commune
R.6	Emplacement réservé pour stationnements	617 m ²	N°485	Commune
R.7	Emplacement réservé pour stationnement et aménagement paysager	1000 m ²	N°144-145	Commune